

# La France dira à Londres qu'elle veut être payée

## Les Allemands n'obtiendront un moratorium que s'il est sérieusement garanti

Accompagné de M. Lesteyre, M. Poincaré est parti vendredi à midi pour Londres. On s'attend à ce qu'il défendra le programme français concernant les réparations.

Nous avons déjà écrit hier que les ministres alliés observeront la sagesse sur les propositions qu'ils allaient soumettre à la Conférence.

On a appris par la suite que M. Bonar Law refusait nettement de faire une quelconque déclaration à propos des vues de l'Angleterre à ce sujet. On ne peut donc admettre de suppositions basées sur les commentaires des journaux anglais ; c'est ainsi que l'on croit que l'Angleterre laissera la France agir seule s'il s'agit d'occuper un nouveau territoire allemand.

### Le programme de M. Poincaré

Le Président du Conseil, avant son départ, a minutieusement étudié le plan qu'il soumettra aux alliés.

Pour ce qui est de la compensation des dettes allemandes, M. Poincaré fera sans doute remarquer que, vu l'attitude adoptée de l'Amérique, tous les projets qui pourraient être présentés sur ce sujet, risquent de demeurer purement théoriques.

L'inconvénient de l'ajournement indéfini du tout projet de compensation est que, pour le moment, une réduction formelle de paiement du 3 mai 1921, paraît être hors de question.

### L'Allemagne nous doit 100 milliards de francs papier

Tant que nos créanciers ne nous feront aucune remise, nous ne pouvons alléger la charge de notre débiteur ; néanmoins, le gouvernement français connaît très bien les moyens d'empêcher l'Allemagne de faire remarquer que, vu l'attitude adoptée de l'Amérique, tous les projets qui pourraient être présentés sur ce sujet, risquent de demeurer purement théoriques.

L'inconvénient de l'ajournement indéfini du tout projet de compensation est que, pour le moment, une réduction formelle de paiement du 3 mai 1921, paraît être hors de question.

### On ne peut songer aux emprunts internationaux

Dans l'état actuel de l'Allemagne et vu les dispositions régnant en ce moment sur les divers marchés financiers, on ne peut songer à mobiliser la dette allemande par le moyen d'emprunts internationaux. Cela n'est pas réalisable, on annonce que le gouvernement belge est en ce moment incapable de placer les bons qu'il a reçus de l'Allemagne en août dernier, bons à échéance de quelques mois, et qui, garantis comme ils sont, ne valent pas assurément une véritable valeur or. Mais il faut préparer le jour où des emprunts deviendront possibles et contraindre l'Allemagne aux réformes qui lui permettront d'inspirer confiance et de trouver d'autres crédits à l'étranger.

Pour cette raison, une réforme budgétaire et monétaire devra être menée à bien, sous la surveillance du comité des garanties créé en 1921 par la Commission des réparations, auquel pourront s'ajouter quelques-uns de nos banquiers ; il est également nécessaire de consulter sur le gouvernement de Berlin.

### L'occupation immédiate d'une partie de la Ruhr

Mais qui nous répondra du bon vouloir de l'Allemagne, indispensable au succès de la réforme budgétaire et monétaire ? L'occupation de la plus grande partie de la Ruhr, qui met à la merci du gouvernement français l'industrie puissamment organisée de ce territoire. L'occupation de la Ruhr peut ainsi être comparée à l'occupation de l'Alsace-Lorraine, qui assure l'obésité du malade au cours de l'opération qui lui fait nécessairement subir l'opération doit donc être réalisée en même temps que commencent les réformes budgétaires et monétaires.

### L'opinion britannique

Le « Daily Graphic » qualifie d'heureuse, la nouvelle que le Président du Conseil français ne serait pas opposé à accorder à l'Allemagne un moratorium sous la condition d'obtenir du Reich les garanties qui lui conviennent.

Depuis le correspondant politique du « Daily Graphic » en ce qui concerne le point de vue du gouvernement britannique sur ce sujet, la France se décide à occuper un nouveau territoire allemand, elle doit le faire seule.

### Le départ pour Londres de M. Poincaré

M. Poincaré, qui rendait à Londres, a quitté Paris, à midi, par la gare du Nord, accompagné du ministre des Finances, du directeur des affaires politiques, de MM. de Maréville-Brassy, secrétaire de la Conférence des ambassadeurs.

Avant son départ, il s'est entretenu avec

### MM. Maunoury, ministre de l'Intérieur, André Lefebvre, et l'amiral Abel

### L'arrivée de MM. Theunis et Jaspard

Londres, 8. — M. Theunis, Président du Conseil, et M. Jaspard, Ministre des Affaires étrangères de Belgique, sont arrivés ce matin.

### M. Mussolini a été salué à Paris

Paris, 8. — M. Mussolini, Président du Conseil des Ministres d'Italie, est arrivé à Paris à 14 heures 40, venant de Lausanne. Sur le quai de la gare de St-Ouen, le Président du Conseil italien était attendu par M. de Foville, Directeur du Protocole, qui lui a salué au nom de M. Poincaré, Président du Conseil, et par M. le Baron Averana, ambassadeur d'Italie à Paris, et par de nombreuses personnalités de la capitale italienne à Paris.

### « Eviva Mussolini » ont crié quelques fascistes

Lorsque le train est entré en gare, les fascistes présents se sont découverts et ils ont salué en levant la main droite. On a poussé leur cri de ralliement « Eviva Mussolini » à plusieurs reprises. M. Mussolini a répondu en saluant lui-même de la main droite. De nombreux cris de « Eviva Italia ! Eviva Mussolini ! » se sont fait entendre.

### M. Mussolini a reçu dans son wagon les personnalités présentes.

### « L'Italie a souffert comme la France »

Paris, 8. — M. Mussolini a quitté Paris à 15 heures 55 à destination de Londres. Cinq minutes avant le départ du train, M. Mussolini parlant d'une voix lente et dans un français très correct, a fait les brèves déclarations suivantes :

« Je vais à Londres dans l'espoir que nous allons passer des rôles aux faits. L'Italie a souffert comme la France, nous aurons aussi nos ruines à relever et nous ne sommes pas assez riches pour faire de généreux cadeaux à l'Allemagne. Le gouvernement allemand peut payer, j'en ai la certitude. Je préfère le gouvernement de M. Cuno à celui de M. Wirth, parce que moins professoral d'ailleurs. Je suis persuadé qu'à Londres tous les alliés se mettront d'accord. »

### Deux fois, un mari a tué sa femme

### Il tua également un jeune homme et ira au bagne toute sa vie

Beauvais, 8. — La Cour d'assises de l'Oise a jugé aujourd'hui Karl Charon, 28 ans, mécanicien, demeurant à Compiègne, condamné à deux ans de prison, à la suite de coups de revolver sa seconde femme, âgée de 40 ans, et le fils de celle-ci, Christian Pouillet, âgé de 19 ans.

Charon avait été poursuivi, en 1920, devant le Conseil de guerre de Paris pour avoir tué sa première femme, mais il avait été acquitté.

Après le réquisitoire de M<sup>e</sup> Coulon, et une plaidoirie de M<sup>e</sup> Varielle, avocat à Senlis, le jury a répondu affirmativement aux trois questions et a admis les circonstances atténuantes.

### Le cadavre d'une vieille femme gisait sur la route près du Cateau

Jeudi matin, une vieille femme originaire de Neux-les-Mines, Mme Joseph Maillard, âgée de 75 ans, a été trouvée morte sur la route de Honnechy au Cateau à 500 mètres environ de la gare de Honnechy. Le corps était complètement nu, à côté se trouvaient palé-tout les vêtements de la malheureuse.

Des premiers renseignements recueillis par les gendarmes de Busigny qui ont rendu immédiatement sur les lieux, il résulte que Mme Maillard avait été vue mercredi dernier dans la soirée aux alentours de la station de Honnechy. Intrigué par son manque de vêtements, le gendarme de Honnechy, M. Lamourant-Solignac, déshabillé en face de la gare de Honnechy la fit entrer dans son débit et lui offrit du café pour la réchauffer. La vieille femme raconta alors qu'à la suite d'une discussion avec ses enfants, à Neuville, elle était partie à l'aventure. Le débiteur lui conseilla de retourner à son village d'origine et la mit sur sa route.

Elle était à présent dans un état de malheureuse dans une crise de désespoir s'était débilitée complètement et était morte de froid pendant la nuit.

Les constatations faites par la suite par le docteur Etoile, de Berthy, ont d'ailleurs établi que la mort de Mme Maillard est naturelle et a été provoquée par congestion causée par le froid.

# La Chambre a discuté la taxation des farines

## Elle s'est occupée également du problème de la spéculation

Dans sa séance de matin, la Chambre a discuté hier un projet de loi tendant à accorder aux préfets les pouvoirs nécessaires pour taxer les farines, les sons, le pain, vendus dans leurs départements.

M. J.-L. DUMESNIL se plaignit que depuis l'abrogation de la loi de 1916 contre les mercantis, aucun texte législatif ne permettait plus la répression de la spéculation illicite.

M. COLRAT, Garde des Sceaux, rappela l'Assemblée à ce sujet et fut le distributeur qui avait adressé aux magistrats pour leur faire connaître que le Parlement avait abrogé la loi de 1916, mais que le droit commun subsistait, permettant de poursuivre les spéculateurs à l'aide des lois d'avant-guerre.

La suite du débat a été renvoyée à mardi matin.

### Le Budget de l'Instruction Publique

La séance de l'après-midi a été consacrée à la suite de la discussion du budget de l'Instruction publique, dont les cent-dix premiers chapitres ont été adoptés. Les chapitres suivants seront examinés ce matin.

### Le voyage mouvementé d'un chèque de 80.000 fr.

Paris, 8. — Mlle Sabane, honorable commerçante qui demeure 220, rue St-Honoré, à Paris, passait vers huit heures du soir, sur l'avenue des Champs-Élysées, lorsque brusquement à quelques mètres du rond-point, un individu surgit devant elle, lui arracha brutalement le sac à main qu'elle portait et s'enfuit.

On devine l'émotion de Mlle Sabane. On devine aussi avec quelle rapidité son voleur le Roumain Martin Starck, s'empressa de regagner l'appartement qu'il habitait 21, rue de l'Arbre-Sec, afin d'y examiner de plus près son butin.

Dans sa fuite, il s'était débarrassé du sac pour n'en conserver que le contenu : une somme de 150 francs en billets de monnaie et un chèque au porteur de 89.251 francs tiré sur une banque de l'avenue de l'Opéra.

### La complaisance coupable d'un ingénieur parisien

La prise était bonne. Et c'est avec le sourire que Stark l'avait étalée et la contemplait en présence de son ami et compatriote Destré-Léon Lebovics, qui demeure avec lui.

Pour refaire le chèque, les filous eurent recours à la complaisance de l'ingénieur parisien, d'un ingénieur connu à Paris, M. Ludovic Lazar. Ce dernier pénétra dans la banque, tandis que ses complices attendaient dans la rue. Comme au bout d'une heure Lazar n'était pas encore reparu, les deux voleurs trouvant que l'affaire tournait mal, retourneront chez eux pour faire leurs malles.

### Arrêtés

On devine ce qui s'était passé : Mlle Sabane avait, dès qu'il lui avait été possible de le faire, mis opposition sur son chèque. Et Lazar venait de se faire prendre comme un agent au piège, par un inspecteur que l'agent de la banque avait appelé télégraphiquement.

Il fut immédiatement conduit au commissariat du quartier de Palais-Royal.

Plus tard, Stark et Lebovics furent eux aussi rencontrés par la police au moment où ils se disposaient à mettre entre elle et leur personne les plus longues distances.

Appréhendés en vitesse, ils n'opposèrent aucune résistance et furent eux aussi emmenés au poste de la rue des Bons-Enfants.

Tout de suite, les trois signifièrent entrèrent dans la voie des accusés.

### MM. Piettre et Edrei ont signé leur pourvoi en cassation

Limoges, 8. — M. Piettre, l'ex Préfet de la Creuse et l'Algérien Edrei ont signé leur pourvoi en cassation contre l'arrêt de la Cour d'assises les condamnant à 2 ans et un an de prison avec sursis.

### De faux billets de mille circulent en Belgique

Bruxelles, 8. — Les émetteurs de faux billets de banque belges de 1.000 francs, qui avaient opéré jusqu'à présent en Flandre orientale et dans la province d'Anvers, viennent de transporter leur champ d'action dans la Flandre occidentale.

Des billets contrefaits ont été saisis en quatre endroits de cette province en l'espace de quelques jours.

### Le temps d'aujourd'hui

NUAGEUX, PLUVIEUX  
Nuageux ou très nuageux ; ondées locales : vents de nord-ouest, 3 à 5 mètres ; rafraichissement, minimum 2°.

# BYRRH

se consomme en famille comme au café

## Ismet fait des réserves à propos des détroits

### Mais les négociations de Lausanne se poursuivront favorablement

Lausanne, 8. — La Commission des Débits s'est réunie ce matin. Elle a examiné le projet de loi de M. Poincaré (Ismet-Pacha) à fait trois réserves :

1. Sur la délimitation des zones adjacentes aux détroits ;
2. Sur le passage des navires de guerre ;
3. Sur la protection de Constantinople.

M. Tchitcherine a renouvelé sa précédente déclaration et s'est réservé de répondre ultérieurement à l'exposé turc.

La discussion continue.

On se montre très favorablement impressionné sur l'issue des négociations.

## La Grèce songe à sa revanche

### Elle est prête à attaquer les Turcs s'il le faut, dit son général en chef

Athènes, 8. — Le général Pangalos, commandant en chef l'armée grecque, interpellé, a dit : « Depuis que la conférence de Lausanne a pris une tournure plus sérieuse, je prévois la possibilité de recevoir encore un appel moral de la part de l'Angleterre. » La Grèce est prête, si une rupture des négociations se produit dans quelques jours à attaquer les Turcs. Nos hommes attendent avec impatience l'heure de la revanche et nous batrons les Turcs.

### Paris, beau séjour des princes exilés

Paris, 8. — Le prince André de Grèce est arrivé à Paris, ce matin à 10 heures 18. Il était accompagné de la princesse Alice, sa femme et de ses deux filles. Le prince a été salué à sa descente du train par ses deux frères, les princes Christophe et Georges de Grèce, et s'est rendu en automobile au domicile du dernier.

## Les exploits de Casablanca et son amie, voleurs des pauvres

Paris, 8. — M. Parfait, juge d'instruction, avait l'an dernier chargé M. Pachot, commissaire aux délégations judiciaires, d'effectuer une perquisition rue Davoud, 26, au siège de l'Assistance par le travail pour le retour à la terre administrée par Mlle Thounout, 30 ans, que de nombreux plaignants accusaient de détourner à son seul profit les fonds recueillis par cette œuvre « philanthropique ».

Des documents furent saisis, des experts désignés et, le 31 mai 1922, Mlle Thounout disparaissait pour aller pourchasser ses exploits en province. Son ami Louis-Alphonse Casablanca, né à Strasbourg en 1849, et ayant eu déjà de nombreux démêlés avec la justice, s'installa à son tour rue Davoud comme administrateur-délégué.

Non seulement Casablanca faisait qu'à domicile, mais, de temps à autre, il se allait opérer en personne dans certains départements.

Il fut même l'auteur de convoquer le 5 décembre dernier, par annonces légales, une assemblée générale des donateurs de l'Assistance par le travail pour le retour à la terre, espérant ainsi faire régulariser l'existence de l'association.

Mais M. Parfait, flairant le piège, tenu à de nouvelles dupes, pria M. Pachot d'assister à cette réunion, mais aucun des bienfaiteurs convoqués ne se présenta ; aussi le magistrat pria-t-il Casablanca de le suivre quel que soit l'endroit.

### Un satyre ira au bagne

Beauvais, 8. — La Cour d'assises de l'Oise, vient de condamner à 20 ans de travaux forcés et 20 ans d'interdiction de séjour, le nommé Choquet Anatole, âgé de 30 ans, ouvrier agricole, originaire de la Somme, coupable d'avoir, au Mesnil-Théribus, le 1er mai dernier, tenté d'abuser de la naïveté de ses patrons, et de l'avoir menacé de mort si elle parlait.

### EN DEUX LIGNES

Londres. — Le Parlement britannique a demandé au Roi d'être exclu de l'Etat libre.

New-York. — M. Lloyd George va répondre à Clemenceau en criant à la politique française.

Paris. — Danielesco n'est pas la Commission des Quest. Ouv. au Minist. de la Guerre.

Strasbourg. — Un avion est tombé à la mer. Quatre tués.

# La Journée Sportive

## FOOTBALL-ASSOCIATION

### La Coupe de France

#### Le prochain tour

À sa réunion du jeudi 7 décembre, tenue à Paris, la Fédération Française de Football-Association, a établi la liste des rencontres qui seront jouées le 7 janvier prochain, à 13 h. 45. On verra par le programme ci-dessous, qu'une seule partie sera disputée dans notre région : le U. S. de Tourcoing et le C. A. de Vitry.

L'Olympique Lilleois devra se déplacer, pour aller à Paris où il jouera le 7 janvier prochain (Ismet-Pacha) à fait trois réserves :

1. Sur la délimitation des zones adjacentes aux détroits ;

2. Sur le passage des navires de guerre ;

3. Sur la protection de Constantinople.

M. Tchitcherine a renouvelé sa précédente déclaration et s'est réservé de répondre ultérieurement à l'exposé turc.

La discussion continue.

On se montre très favorablement impressionné sur l'issue des négociations.

## Les championnats de Nord

### Nos pronostics

LILLE. — Olympique Lilleois contre Union Sportive Tourquennoise, à 14 heures 15, avenue de Dunkerque ; arbitre, M. Dieryx.

Le grand match de la journée : les Lilleois et les grands progrès devront s'égaler, mais ce sera de justesse.

ROUBAIX. — Stade Roubaisien contre Union Sportive de Boulogne, à 14 heures 15, boulevard d'Anvers ; arbitre, M. A. Vallin.

Roubaix veut à conserver sa place dans le classement il faudra qu'il s'empare, pour venir à bout de Boulogne, nous prévoyons une difficile victoire des locaux.

TOURCOING. — Sporting Club de Tourcoing contre Racing Club de Roubaix, à 14 heures 15, rue de Varnoville ; arbitre, M. Siret.

Aucun doute sur l'issue, le Racing remportera par quelques buts d'écart.

ROUBAIX. — Amical-Club des Arts contre Racing Club de Calais, à 14 heures 15, terrain rue Jean-Jaures ; arbitre, M. A. Juttel.

Pour l'inauguration de leur nouveau terrain et ses nouvelles installations, les Amicalistes ont accepté de débiter par une victoire. Nous croyons qu'ils y parviendront, mais nous ne sommes pas sûr.

TOURCOING. — Association Sportive Tourquennoise contre Cercle Athlétique Delensien de Roubaix, à 14 h. 15, terrain des Orions ; arbitre, M. Vanhove.

Delensien nous a montré, dimanche dernier, contre Fives, qu'il était en excellente forme, tandis que Tourcoing, affaibli par quelques défaites, a beaucoup de peine à remonter le cou rant victorieux des locaux.

ARRAS. — Racing Club d'Arras contre Sporting-Club d'Abbeville, à 14 h. 15, vélodrome d'Arras ; arbitre, M. G. Ferrain.

Arras, chez lui, peut espérer vaincre les sportifs abbevois.

AMIENS. — Amiens Athlétique-Club contre Club Sportif de Valenciennes, à 14 h. 15, à Amiens ; arbitre, M. Courbot.

Amiens sera très probablement le vainqueur de cette rencontre.

BOULOGNE. — O. S. C. de Boulogne contre Sporting-Club de Douai, à 14 h. 15, à Boulogne ; arbitre, M. Lerot.

Douai devra une fois de plus incliner devant l'excellente équipe de l'Olympique de Boulogne.

### DEUXIEME DIVISION

Voici les rencontres qui seront disputées, de main, en deuxième division : à Roubaix, C. A. Roubaisien contre U. S. Péronchies ; à Amical-Pierre-de-Roubaix contre A. S. Lilleois ; à Lille, Club-Club Lilleois contre F. A. S. Hellemmes ; à Hellemmes, A. S. Hellemmes contre A. S. de Lomme ; à Neuville, U. S. de Neuville contre F. C. La Gauloise d'Hom.

### Aux correspondants et secrétaires de clubs

Nous désignons comme vainqueurs probables : C. A. Roubaisien, A. S. Lilleois, Ballier-Watrelles, La Gauloise d'Hom, A. S. Hellemmes.

Nous prions instamment nos correspondants particuliers et les secrétaires de clubs, de nous faire connaître dans la soirée de dimanche à partir de 18 heures (téléphone, 233 Lille), ou dans nos bureaux, rue de Paris, 128 à Lille, tous les résultats de rencontres de football-association, rugby, hockey, et autres sports qui se seront déroulées dans leurs villes respectives. D'avance, nous les remercions. — H. PAREY.

### Cyclisme

#### Les six jours de New-York

New-York, 8. — On ne signale aucun changement dans la position des équipes participant à la course cycliste des six jours. A la troisième heure, Goulet, Belloni et Brocco (Colum) sont toujours en tête ayant parcouru 1.923 milles.

### Hippisme

#### Courses à Vincennes

1re Course. — 1. Strasbourg Verzele, g. 30.50 ; p. 17.50 ; 2. Semendria (Decouville), p. 18.00.

2e Course. — 1. Troeur (Th. Monsteur), g. 37.00 ; p. 20.50 ; 2. Tremblay (Basigny), p. 112.50 ; 3. Tilan (Mequignon), p. 59.00.

3e Course. — 1. Soudanier (L. Pottier), g. 82.50 ; p. 45.00 ; 2. Quaranteron (Pain), p. 62.50 ; 3. Sept Saix (Riau), p. 19.50.

4e Course. — 1. Sceptre (Viel), g. 18.50 ; p. 12.00 ; 2. Salle Favart (Capovilla), p. 18.50 ; 3. Soquette (Adele), p. 18.00.

5e Course. — 1. Turqueville (Dessauze), g. 85.00 ; p. 34.50 ; 2. Tippo Sahib (Gougeon), p. 35.50.

6e Course. — 1. Quadrille (Capovilla), g. 267.50 ; p. 69.00 ; 2. Ouisli (Cachion), p. 20.00 ; 3. Querceron (Lahaye), p. 62.50.

FEUILLETON DU 10 DECEMBRE. — N° 65

### FILM GAUMONT

## LE FILS DU FLIBUSTIER

Grand Ciné-Roman de Louis FEUILLADE

ADAPTE PAR PAUL CARTOUX

DIXIEME EPISODE

### LE REVENANT DE SAINT-FONDS

#### SES ANCIENS

« Son bateau fut coulé par un navire espagnol, et à quelques matelots purent échapper au massacre. »

« Ils vinrent s'installer à Saint-Domingue, où il comptait sous peu reprendre la mer, quand il fut tué par le nommé Yves le Paum-pois. »

« Voilà tout ce que je sais sur cet ancêtre, messieurs. »

« Je laisse, malgré ce que je vous ai dit, à votre esprit, les quelques pages qui peuvent avoir pour vous de l'intérêt. »

« Je viendrai les reprendre demain soir, à ce moment-là, si vous le voulez bien, je continuerai à vous exposer quelques idées sur la généalogie, science à laquelle je suis une fois de plus intéressé profondément. »

ment, et qu'un homme aussi éclairé que vous pourrait aider de ses secours matériels.

« C'est entendu, répliqua Maestran, c'est entendu, monsieur Delachère, à demain. »

« Vous pouvez compter sur moi : vos papiers sont en bonnes mains. »

« Je vous remercie du zèle que vous avez mis à me les procurer et des renseignements que vous nous avez donnés tout à l'heure. »

Après des salutations multiples, M. Delachère trotta vers la porte et se retira. Maestran, qui l'avait accompagné, revint vers Perdonné et Jacques en se frottant les mains.

« Eh bien, leur dit-il, voilà une petite conversation qui n'est pas sans enseignements et qui conclut admirablement l'entretien que nous avons depuis deux heures. »

« Je ne pense pas que mes ancêtres, et en particulier Maestran de Chaumonne, seraient très fiers de voir un de leurs descendants chauffeur de taxi. Mathias l'Algéromais, ainsi que je l'appelle le sténographe, méritait certainement mieux, dans sa folle aventure, que d'avoir pour extrême réclusion son garçon dans ton genre, mon cher Jacques, soit dit sans offenser. »

« Si vous voulez, mon père, que j'en demande pardon à cette grande ombre, dit le jeune homme ironiquement. »

« Je ne t'en demande pas tant. Mais je veux que tu comprennes que si l'on m'appelle le « Roi de la Flibuste », j'ai de quoi t'en dire, et que je ne rougis pas de porter un titre que le roi des flibustiers, Mathias l'Algéromais, a su mériter et garder jadis en occupant les mers. »

« Si j'étais philosophe comme Perdonné, je souriairais et trouverais charmant cet étiernement recommencé des choses. »

« Je ne sais pas ce que m'amuse le plus en ton fond, si c'est sa diversité ou sa monotonie, l'est-ce pas, docteur ? »

« En effet ! mais l'hérédité de Jacques me paraît se manifester dès maintenant en lui. »

« Il a le goût des aventures aussi développé que toi, seulement les siennes sont honnêtes. »

« Et les miennes ne le sont pas ; ne reviennent pas sur ce sujet. »

Jacques seleva pour prendre congé, et dit, avant de partir, un peu solennel :

« Je retourne à mon taxi, mon père. Cette conversation était un peu longue ; des fois, à moins peut-être être désagréable par instants, je m'en excuse, et si j'ai nul un quel que soit à votre santé, en vous obligeant à vous mettre en colère, pardonnez-le-moi, je n'avais pas cette intention. »

« Je vous quitte sans savoir quand je vous reverrai. »

« Je ne vous en veux pas, pas plus, je suppose, que vous m'en voulez profondément. »

« Je suis certain qu'un jour, quand vous serez à cette période critique du repos que vous redoutez... »

« De repos forcé, hélas ! dit Perdonné. »

« Vous apprécierez la justesse des réflexions que je vous ai faites et vous n'aurez pas de vous avoir tenu un langage qui a pu, par instants, vous mécontenter. »

« Je ne désespère pas de vous convertir